

Accord CE/Maroc: accord euro-méditerranéen relatif aux services aériens, protocole à la suite de l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie

2007/0181(NLE) - 12/12/2007 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a approuvé une résolution législative sur la proposition de décision du Conseil concernant la conclusion d'un protocole modifiant l'accord euro-méditerranéen UE-Maroc portant sur les services aériens et destiné à inclure la Bulgarie et la Roumanie à l'accord.

Le Parlement se rallie ainsi pleinement à la position de sa commission au fond et au rapport de M. Paolo **COSTA** (ALDE, IT) qui préconisait l'approbation de l'accord.